Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX : rue de Chartres no. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 29 AVRIL 1889. 42ème Année

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 29 AVRIL 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les agents.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan publique No 17 rue de Chartres—Bottes, souliers, etc.

L'Industrie et l'Agriculture françaises depuis la réforme de 1860.

Le *Travail national*, de Paris, a reçu, [illegible] une lettre, [illegible] qui [illegible] d'un programme [illegible] la République Française [illegible] complètes adhésions.

L'auteur de cette lettre constate un fait qui [illegible] pose, de plus en plus, à l'attention des économistes français : c'est que toutes les nations tendent, [illegible] elles-mêmes et à produire les objets qu'elles demandaient à l'étranger, mais surtout à prendre une part dans l'exportation générale de l'Europe. Il en résulte que l'exportation française voit se rétrécir, chaque jour, le cercle de ses débouchés, et que la part qu'elle pourra se faire sur les nouveaux marchés du monde, ne compensera pas le terrain qu'elle perdra, peu à peu, sur les anciens marchés. Dès lors, se pose la question de savoir si l'intérêt bien entendu de la France n'est pas non seulement de conserver à son industrie et à son agriculture, le marché français, mais encore de leur rendre la part que l'étranger leur a prise depuis la réforme de 1860.

Le principe d'une protection raisonnable à l'agriculture et à l'industrie s'impose donc plus que jamais aujourd'hui !

La raison et la justice de cette protection sont là aujourd'hui démontrées par trois faits d'une évidence aussi saisissante et d'un intérêt national de premier ordre.

L'loi de 1881 a sauvé la marine marchande française et son commerce de destruction.

La loi de 1884 a préservé de la ruine l'industrie de la sucrerie ! digène et lui a permis de réaliser une grande progrès.

La loi de 18[illegible]8, en portant à 5 francs le droit sur les sucres étrangers, a rendu le même service à nos agriculteurs et producteurs de betterave de ne [illegible] plus que nécessaires pour l'équilibre du budget, et cela sans qu'aucune des prédictions des adversaires de la loi : cherté de pain et de viande, [illegible] de nos relations avec l'étranger—se soit réalisée.

Le pri cipe de la protection posé, j'estime qu'il faudra poser celui de la modération des droits protecteurs, parce que toute exagération rendra comme impossible la conciliation de l'intérêt industriel avec celui de l'agriculture.

Enfin, pour conserver à l'industrie, dans toute la mesure du possible, des débouchés à l'étranger, je crois indispensable d'admettre la restitution des droits d'entrée à la sortie des marchandises exportées.

Le correspondant du *Travail national* se déclare partisan d'un droit modéré sur les matières premières et de droits plus élevés sur beaucoup de produits manufacturés étrangers. On assurerait ainsi, dit-il, à l'agriculture et à l'industrie françaises la protection nécessaire, et l'on fournirait au Trésor des ressources considérables, qui permettraient de dégager la situation si embarrassée des finances de la France :

Mais je voudrais en même temps—ajoute-t-il—une législation douanière très libérale et très large à matière de transit, afin de permettre à la notre industrie et à notre agriculture de parvenir, [illegible] concurrence étrangère.

Enfin [illegible] ne pourrez de cette vérité, [illegible] sur le producteur seul que pèse le droit d'entrée, le producteur étranger, l'Américain, l'Indien, sont obligés d'en prendre une partie à leur charge, pour conserver et le débouché de la France, *dont ils ont besoin*. Et qu'on ne vous dise pas que les produits étrangers iront sans sur le marché où ils ne sont frappés d'aucun droit. Sans doute qu'ils iront d'abord chercher le marché anglais, mais ce marché on les autres dans le même cas ne peuvent absorber [illegible] consommation, et comme la production [illegible] ne peut cesser, elle [illegible] matières, ou elle [illegible] des droits d'entrée [illegible] qu'une surcharge [illegible] et inappréciable.

Italie et France.

Nous lisons, dans le *Petit Parisien*, à propos de la question posée, dernièrement, à M. Spuller, ministre des affaires étrangères, par M. Salis :

La situation est claire.

L'Italie est-elle, oui ou non, engagée, jusqu'en 1891, dans la Triple-Alliance ?

Cette Triple-Alliance a-t-elle été conclue contre nous et d'autres Etats ? M. Crispi justifie-t-il, par son passé récent, par les engagements qu'il a pris, par son attitude générale enfin, la bienveillance, de notre gouvernement ? Les sympathies que nous professons pour l'Italie doivent-elles primer les défiances que nous inspire un gouvernement solennellement lié à la politique allemande ? Devons-nous fournir à M. Crispi les ressources financières qui peuvent, le cas échéant, servir à nous combattre ?

Posé en ces termes simples, le problème est résolu.

Que M. Crispi se refuse à écouter le cri de la misère italienne, c'est son affaire et celle de ses compatriotes.

Mais qu'il n'espère pas être un jour qu'il accuse la France de l'état de choses actuel.

En se jetant aux pieds de M. de Bismarck, il a pris toutes les responsabilités et il les gardera.

Dans le *Paris* :

Il faut le dire franchement : la difficulté, de nature économique en apparences, est, au fond, d'ordre politique.

En rouvrant nos marchés aux produits italiens, nous ferions à nos voisins beaucoup de bien, mais nous fournirions, en même temps, à leur gouvernement, des ressources dont il pourrait se servir pour nous faire beaucoup de mal.

Une générosité qui n'est plus permise à un ministre français; un sacrifice auquel la nation française ne saurait plus consentir.

Dans le *Rappel* :

Il est certain que la rupture des relations avec la France amènerait la fin, ou, tout au moins, l'atténuation, de la crise qui sévit en Italie. La situation s'améliorerait.

Et quel usage ferait M. Crispi de ce renouveau de prospérité ?

Qu'il l'ait dit ou ne l'ait pas dit dans [illegible] plus ou moins confidentielle, [illegible]

Pour [illegible] avec l'Allemagne, l'Italie doit, sans cesse, accroître ses armements, augmenter ses effectifs et sa flotte.

C'est à cela que serait employé l'argent que la [illegible] des relations avec nous ferait rentrer en Italie. Il n'est-il dire que si nous prêtons les mains à cette reprise des relations, nous fournirons, en réalité, les armes dont, un jour ou l'autre, on se servirait contre nous.

Il faudrait être impécile ou fou, pour le faire.

Dans le *Petit Journal* :

Il est important, pour notre pays, d'obtenir des gages sérieux contre certaines dangers que présente la politique extérieure de M. Crispi, notamment en ce qui regarde la Tunisie.

Faire renaître la prospérité en Italie, y ramener notre argent pour que cet argent soit encore employé en armements au profit de l'alliance allemande, dans l'orbite de laquelle gravite l'Italie, ce serait plus que de la naïveté, ce serait une lourde et impardonnable faute.

On demande.

Une gouvernante d'enfants (demoiselle) [illegible] Anglais, portant figure). Inutile de [illegible] sans de bonnes recommendations [illegible] au No 64 Esplanade. [illegible]

Bureau du Orleans [illegible] White et Lehmann—Nouvelle-Orléans [illegible] 18-19.—A vis à vis le [illegible] et [illegible] 0.0 00 de plantons [illegible] entrée de cette compagnie [illegible] qu'au temps entre [illegible] à midi, en présence de tous [illegible] Le 1er [illegible] Le 1er [illegible] OT.

FEUILLETON.

ROSE MIGNON.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

[illegible] suite.

Le long du trajet, il tonnait contre les vices de Paris; il audissait la pestilence morale qui contamine toutes les puretés,—il se représentait l'image pure de sa femme au prêche un dimanche,—et il transformait en démons ailés les innocentes, les jette au pâturage, mitrantanre, manqueur de femmes [illegible] mentalement, il invectivait celle Renée Margal, victorieusement disputée à la placidité de son industrie bourgeoise par la frénésie des tréteaux.

Et puis il haussa les épaules.

Ces sylphes là n'étaient point les siennes, après tout.

Il s'était pas chez sa compatriote [illegible] cher ou pédant.

En quoi cela le regardait-il, que la moutarde se fût faite sa rivale ?

Investi d'instructions limitées précises, il n'en se [illegible] avec la stricte [illegible] mettre la responsabilité à couvert.

Il serait très convenable, un peu sec, extrêmement bref.

—Vingt mots au trente, pas davantage.

Ceux-ci, par exemple : "Mademoiselle, votre ancienne amie Nathalie,"—il appuierait beaucoup sur l'adjectif *ancienne*,—"votre ancienne amie Nathalie m'a confié la mission de vous demander pourquoi vous n'avez pas répondu à ses dernières lettres, et de vous prier de mettre un petit mot pour que je vous apporte en ayant bien l'honneur de vous saluer." Oui, il dirait cela,—et rien que cela.—Ni plus, ni moins.

Libre à l'intelligence artiste de lire entre les lignes, d'interpréter cette dignité froide comme un [illegible] de désapprobation.

Les dispositions de [illegible] étaient donc arrêtées, au moment où il montait l'escalier de l'immeuble indiqué par Cornebize;—un bel escalier de marbre, flanqué de lampadaires en bronze florentin, avec une rampe en fer à fleurons et à rinceaux de cuivre.

Au coup de sonnette du Picard, une camériste répondit.

A défaut de carte de visite, il avait tracé son nom sur un carré de vélin et ajouté au-dessous, entre parenthèses : *de Rumaisill*. De la sorte, s'était-il dit, celle qu'on appelait naguère Renée Margal comprendrait immédiatement de quelle part il venait ; il n'y aurait aucune surprise ; et pour peu qu'elle eût envie de ne pas recevoir, elle s'arrangerait en conséquence.

Il tendit donc bravement son bout de carton à la soubrette ; mais il ne put s'empêcher de rougir sous le coup d'œil dont elle l'enveloppait en lui ouvrant l'accès d'une pièce encombrée de meubles riches, de bibelots de prix : une foison de sièges bizarres, de glaces, de tableaux, de draperies, de fleurs ; les rabiscotées des crédences, des bahuts, enfonies sous ces mille riens coûteux qui sont la menue monnaie du luxe de notre temps ; la peluche des coussins balayant les tapis ; devant les fenêtres aux stores satin-taillés d'or et de soie, des pénitentes soutiraient leurs parasols des potiches ventrues ; dans chaque coin, des plantes exotiques ; des bouquets saturant l'air de leurs aromes capiteux.

Et comme, parmi ces somptuosités, Fulgence ne savait où fixer ses prunelles, tant elles papillotaient, elles allèrent brusquement vers le fond du salon où s'entrebâillait une porte.

Et il se sentit ébranlé par une grande commotion.

Pascaline entrait.

Dans le jour tamisé de la pièce, sa svelteesse et sa grâce, affinées par la science d'un couturier de génie, faisaient une éclatante trouée.

Telle nous la vîmes le soir des débuts tant fêtés par le public et par la presse, elle elle réapparaissait ; seulement adonnée, contenue, empruntant à un charme voilé un surcroît et comme une [illegible] de séduction.

C'était la même démarche ondulante, mais délivrée de l'exubérance de commande et des simagrées provocantes ; la même figure espiègle, mais avec une pointe de gravité.

Si franche de minauderies imposées par l'optique de la rampe, des artifices superflus à la ville,—relégués dans sa loge d'artiste avec la patte de lièvre, les poudres, les bottes à mailles et les pots de cold-cream,—Dodelinette gagnait en attraits tout ce qu'elle perdait en immodestie.

Un peignoir de guipure à bouffettes et à ceinture jonquille moulait les rondeurs fermes de son buste, s'échancrait, aux manches, à mi-bras, s'évasait en tulipe au renflement des hanches et descendait en plis flottants sur ses pieds nerveux, dont des babouches de soie paille engaînaient la fine cambrure moulée par des bas noirs à paillettes d'or.

L'une de ses mains balançait, avec une nonchalance orientale, un éventail en marabout ; l'autre, cordiale, ouverte, était tendue au visiteur.

Lui, cependant, ébloui, baissait les yeux, et, dans une gauche salutation, commençait :

—Mademoiselle, votre ancienne amie Nathalie m'a confié la mission.....

Mais il s'arrêta, bredouillant, la langue entortillée, incapable de débiter la harangue apprise.

Non, la leçon, il ne la saurait plus....

Et confusément, l'intelligence pénétrant en lui, d'un facteur omis en son arithmétique élémentaire de sauts-ruisseau : cette vassalité de l'homme éternellement asservi au prestige féminin ; et une compréhension vague lui venait qu'il n'est pas aisé conjurer un clerc de vingt-trois ans de régler par avance son attitude en face d'un de ces grimoires en jupons de toute évidence prédestinés à dérouter les cervelles masculines jusqu'à les mettre sens dessus dessous.

Il tenta de reprendre la phrase sur pur cœur :

—Mademoiselle.... votre ancienne amie.....

Il lui fut impossible de pousser au delà ; et par un instinct d'entêtement, n'en voulant pas démordre, il répétait :

—Votre ancienne amie.... votre ancienne amie....

Une saugrenue l'étranglait ; une flamme empourprait son visage aux robustes linéaments.

Mlle Pascaline, par bonheur, était une nature secourable.

—Vous arrivez avec le meilleur des passeports, dit-elle ; un envoyé de Nathalie ne peut être chez moi que le bienvenu.

L'encouragement surgissait à propos pour restituer à Fulgence un peu de présence d'esprit.

Apercevant les doigts offerts à l'étreinte des siens, il les frôla.

Un rose parut à une décharge de torpille le fit vacciller.

Sans s'expliquer comment, il se trouva assis sur un pliant de velours, presque aux pieds de la diva mollement enfoncée dans une bergère dont les lampas broché servait d'olympe à un congrès de dieux et de déesses en costumes païens.

Et il prononça, avec des inflexions si rapides et si sourdes qu'il les percevait lui-même à peine.

—J'ai été chargé de ceci pour vous.

—Pour moi ? fit la chanteuse.

Lachant vivement sa touffe de plume frisée, elle saisit le pneu sans attendre qu'on le donnât, fendit d'un coup d'ongle l'enveloppe, en tira un coupon de tissu qu'elle déploya sur ses genoux.

—Un châle tricoté ! Oh ! le joli cadeau ! d'écria-t-elle en battant des mains. Qu'elle a été aimable, Nathalie, de travailler si gentiment pour moi !

Elle ajusta l'étoffe en triangle, souleva par les pointes, comme pour l'admirer mieux, cette nippe qui faisait piteuse mine auprès du faste environnant, et, la laissant retomber d'un geste mélancolique :

—Chère et excellente Nathalie ! Doit-elle m'en vouloir ! Ma conduite envers elle ! Ai-je assez de terre à me rapprocher !

Positivement, elle avait profité de la leçon qu'on lui avait faite, Mlle Pascaline ! Elle n'eût pas, sur les planches, personnifié *Mondo* avec plus de perfection.

Aux cîmes d'yeux tout à fait appréciateurs qu'à la désobéie elle désespérait à [illegible]

N'en savait-il pas, cependant, plus long qu'il n'avait dit ? Le marquis lui avait imposé silence, oubliant que tout avait imposé silence, oubliant que tout avait imposé silence, oublant que tout avait imposé silence, oublant que tout avait imposé silence, oubl